

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'HABITANTS
DU 17 janvier 2019

Présents :

Gilles Binet, Jacques Legagneur, Françoise Soos, Jacques Quesnault, Benoit Demoulière , Christian Gadois , Claudie Morin, Yannick Marais, Claire Fieffé, Fabien Le Boyer, Marie Theault.

Les Chats sauvages sur la Commune

Les chats sauvages sont très nombreux sur la commune. Face à ce constat, Claudie Morin a étudié la question : Que faire ?

Il s'avère que les associations n'ont pas les moyens de stériliser les mâles ou les femelles compte tenu du prix : 100€ pour la femelle et 60€ pour le mâle.

Il faudrait que la commune avec une association accepte de les identifier et de les stériliser. Si seules les femelles étaient stérilisées, compte tenu du nombre, le coût resterait très élevé. Le problème reste que des habitants continuent à les nourrir.

Ces chats errants provoquent des nuisances : bagarres, miaulements.... Ils représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques.

Stationnement

Les travaux de la place Courteheuse commencent en avril et doivent se terminer en novembre 2019.

Le bus transportant les scolaires devra modifier son parcours et le stationnement habituel de certaines voitures pose problème.

Il est urgent de trouver des solutions pour le stationnement durant les travaux et pour maintenir la desserte des bus verts à Cheux. Pour ce faire, il est proposé de réunir les riverains concernés.

« Opération village propre »

C'est le nom donné à cette action de nettoyage de certains axes de la commune, organisée par le Conseil d'Habitants.

En accord et avec le SEROC, une sensibilisation des enfants de l'école aura lieu le 28 ou 29 mars sur le tri des déchets.

Le lendemain, samedi 30 mars de 10h à 13h aura lieu, en petits groupes, le nettoyage des axes suivants :

- 1- De l'école au château d'eau
- 2- De la mairie à l'antenne Orange
- 3- Le tour du stade de foot et terrain de jeux
- 4- De la rue de Marchanville à la RD9.

Les membres du conseil des habitants se retrouveront à 9h à la mairie pour les préparatifs. Jacques Legagneur accepte de préparer des plans.

La Mairie informe la gendarmerie, s'occupe de l'information (presse, affiches, site internet, Citykomi) et fournit les sacs poubelles jaunes et noirs.

Un café et le verre de l'amitié seront offerts aux participants ainsi que des bonbons pour les enfants.

Le grand débat

Un cahier d'expression citoyenne est disponible à la Mairie.

Si un débat devait être organisé, la mairie serait facilitatrice en proposant une salle.

Le conseil d'habitants pense que le débat doit être animé par une personne neutre (animateur proposé par la préfecture) et demande si la mairie accepterait de faire les flyers en indiquant : « à la demande de... ; » afin de garder la neutralité évoquée.

Prochaine réunion le 29 avril 2019 à 20h30